

INFORMATION AUX FAMILLES

Mesdames, messieurs,

Ce document rassemble différentes informations sur les procédures importantes à suivre à la rentrée pour l'accès au service de restauration et d'hébergement, les bourses, les modalités de paiement :

Le service de gestion du lycée George Sand est à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches importantes.

Personnes à contacter au lycée George Sand : par téléphone, Tél : 02 54 62 17 00 ou message Pronote ou par mail à l'adresse agcompt-0360019a@ac-orleans-tours.fr

A l'intendance : Madame Madi, madame Lafarcinade ou monsieur Caillat.

Au secrétariat pour vos codes d'accès à l'ENT ou votre dossier de Bourses scolaires : Madame Bouzet ou madame Laitier

Assistante sociale pour le fonds social : Madame Zarader

1- La tarification sociale « Mon Resto &co » :

Depuis septembre 2025, la Région Centre-Val de Loire propose une tarification sociale du service de restauration et d'hébergement. Pour bénéficier du tarif correspondant à vos ressources, vous devez déposer votre dossier depuis le portail « Mon Resto & co » accessible depuis l'ENT avant le 30 septembre 2026



Voir fiche Tarification sociale – tutoriel bénéficiaire

Voir Flyer Tarification sociale

Voir fiche Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2026

2- Le compte Turbo self :

Si votre enfant entre au lycée, vous devez créer un compte Turbo Self depuis My Turbo Self :

Tous les élèves disposent d'une carte d'accès au lycée qui permet également l'accès au self. **La carte doit toujours être alimentée pour permettre le passage au self** (sauf pour les élèves internes dont le règlement intervient trimestriellement sur facture). En cas de carte non alimentée, le passage est impossible et doit être débloqué manuellement par un personnel d'intendance.



Voir fiche tutoriel création compte Turbo self

Vous pouvez ensuite alimenter le compte dans l'onglet « mes comptes » directement par carte bancaire. Si la carte est perdue ou dégradée, elle doit être rapidement remplacée au tarif de 7.5 € auprès de madame MADI.

En cas de difficultés financières pour alimenter le compte Turbo Self, nous vous invitons à prendre contact avec le service.

3- La réservation des repas dans Turbo self :

La réservation se fait dans My Turbo self. Elle est **obligatoire dès la rentrée** pour tous les élèves, y compris les internes, pour le déjeuner et le dîner (pas de réservation pour le petit déjeuner). Elle doit être faite avant minuit la veille et peut être anticipée sur 8 semaines. A titre exceptionnel, elle peut être faite dans le service directement le jour même avant 12h auprès de Madame MADI.

Une pénalité de 1 € sera appliquée à compter du 1^{er} octobre **pour tout repas pris non réservé et, pour toute réservation faite et repas non pris, le repas sera facturé en plus de la pénalité.**

La pénalité ne peut être levée qu'en cas de **maladie justifiée auprès de la vie scolaire** ou en cas de force majeure dans un délai de 24h maximum. Passé ce délai, aucune levée de pénalité ne pourra être réalisée.

Enfin, les élèves qui n'ont pas réservé leur repas sont invités à passer en fin de service.



Voir fiche réservation dans les lycées

4- Bourses scolaires :

A partir de la rentrée 2026, l'étude automatique du droit à bourse peut être demandée.

Si vous n'avez pas demandé l'étude automatique, il vous faudra déposer votre dossier complet à la rentrée **entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre** directement depuis votre compte Educonnect ou à l'aide de formulaires papiers.

Pour l'année scolaire 2026-2027, c'est le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de l'année 2025 qui est retenu.

Les bourses sont versées **en fin de trimestre**, déduction faite des frais scolaires.

Pour toute question vous pouvez contacter le secrétariat du lycée : Mme Bouzet ou madame Laitier



Voir fiche présentation pour l'accès à EduConnect

Comment demander une bourse nationale si l'étude automatique n'a pas été choisie

Le portail EduConnect permet également aux élèves et aux parents de se connecter à l'Espace Numérique de Travail (ENT) de la Région Centre-Val de Loire.

5- Le prélèvement automatique (uniquement pour les élèves internes)

Le règlement de la facturation trimestrielle de l'internat peut intervenir par prélèvement automatique, télépaiement ou en espèces directement à l'intendance. Une facture trimestrielle appelée ASAP vous sera transmise **par mail en début de trimestre.**

Avec la tarification sociale, le montant à payer varie en fonction de vos ressources et du forfait choisi (présence ou non le dimanche soir).

- Pour les familles des élèves déjà présents et qui sont déjà au prélèvement automatique, nous vous demandons de nous transmettre votre RIB (avec le nom de l'élève au dos) pour formaliser la poursuite du prélèvement automatique pour l'année scolaire 2026-2027
- Pour les nouveaux élèves ou ceux qui n'étaient pas au prélèvement automatique en 2025-2026, il vous faudra nous retourner le formulaire complété au nom du responsable financier avec votre RIB. **Les documents seront distribués aux élèves internes à la rentrée.**

Pour toute question, vous pouvez contacter madame Lafarcinade ou madame Le Pape à l'Intendance.

En cas de difficultés financières pour régler la facture, nous vous invitons à prendre contact rapidement avec l'assistante sociale du lycée ou madame Lafarcinade au service intendance pour une demande d'aide au titre du fonds social.

Toutes les familles qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches informatiques doivent très rapidement prendre contact avec le secrétariat ou l'intendance. Un rendez-vous pourra leur être proposé pour venir effectuer ces démarches en ligne directement au lycée avec l'aide d'un représentant de l'établissement.

Tarification Sociale - Tutoriel bénéficiaire

Bénéficiaire de la Tarification Sociale pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée

Bienvenue dans le manuel d'utilisation de notre portail de recours à la tarification sociale. Ce guide a été conçu pour aider les bénéficiaires (élève et familles) à naviguer facilement sur le portail MonResto&co afin d'y déposer leur dossier et d'obtenir le tarif adapté à leur situation.

La Tarification Sociale est un dispositif mis en place par la Région Centre Val de Loire pour adapter le coût des repas et de l'hébergement des élèves en fonction des ressources financières des familles. Elle vise à garantir un accès équitable et abordable à tous les élèves.

Notre plateforme en ligne, MonResto&co, facilite ce processus en offrant aux familles un espace sécurisé où elles peuvent soumettre leurs informations fiscales et personnelles afin de déterminer le tarif applicable.

Dans ce manuel, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour :

- Créer votre dossier,
- Choisir le mode de déclaration des revenus correspondant à votre situation (différentes méthodes de transmission des informations fiscales et de situation personnelle sont possibles),
- Suivre l'évolution de votre dossier à travers les différents statuts possibles,
- Finaliser votre demande en toute simplicité.

Nous espérons que ce guide vous sera utile pour bénéficier de la Tarification Sociale. Si vous avez des questions ou besoin d'aide supplémentaire, notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner via l'assistance en ligne que vous retrouverez dès la page d'accueil de MonResto&co.

SOMMAIRE DU DOCUMENT

• Page d'accueil :	3
• Déposer son dossier.....	4
• Le choix du mode de déclaration des revenus	7
Choix 1 : automatiquement à partir du service des impôts	7
Choix 2 : en transmettant vos informations fiscales et de votre avis d'imposition	8
Choix 3 : sans avis fiscal, votre situation ne vous permet pas de fournir ce document	9
Choix 4 : en refusant d'utiliser vos données fiscales	10
• Validation du dossier et envoi :	11
• Les différents états de dossiers :	12
Dossier en cours de traitement :	12
Dossier validé :	13
Dossier à corriger :	13
• L'assistance en ligne :	15

• Page d'accueil :

L'accès à "MonResto&co" se fait via le portail ENT de l'élève bénéficiaire ou de son responsable vous devez donc vous connecter avec les identifiants de l'élève ou de son responsable.

Une fois connecté, cliquez sur les carrés en haut à gauche de la page d'accueil de votre ENT

Cliquez ensuite sur la brique **MonResto&co - Tarification** dans votre ENT.



Bénéficiez de la restauration scolaire et de l'internat à un prix adapté aux revenus de votre foyer

Les bénéficiaires

Tous les élèves inscrits dans un lycée public de la Région Centre Val de Loire quel que soit leur régime, leur statut et leur niveau de formation.

Connaitre votre tranche

La Région accompagne toutes les familles dans l'accès à une restauration de qualité en tenant compte de leur situation financière. Une grille tarifaire basée sur le quotient fiscal est ainsi



Bonjour. Vous avez besoin d'aide ?

Vous arrivez alors sur la page d'accueil du site. La date limite pour déposer votre dossier de recours à la Tarification Sociale est indiquée sur l'accueil.

Grille tarifaire pour l'année scolaire 2025-2026 :

	Quotient fiscal 1 Tranche 1 : < 10500€	Quotient fiscal 2 Tranche 2 : < 17000€	Quotient fiscal 3 Tranche 3 : < 28000€	Quotient fiscal 4 Tranche 4 : > 28000€
Tarif repas	3,40€	4,15€	4,55€	5,15€
Internat	Les tarifs internat vous seront communiqués par votre établissement			

Quotient fiscal = Revenu du foyer ÷ nombre de part

*Les établissements proposeront un forfait adapté à chaque situation (tarif et nombre de jours)

• Déposer son dossier

Renseignement des informations du bénéficiaire et du responsable fiscal :

Après avoir cliqué sur « Calculer mon tarif » sur la page d'accueil ou sur l'onglet "Mon dossier" en haut de la page d'accueil, vous arrivez sur une page de texte contenant entre autres les informations du Règlement Général de Protection des Données. Avant de commencer les démarches de recours à la Tarification

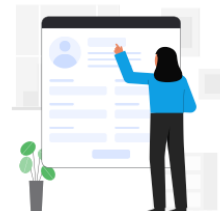
Sociale, nous vous conseillons de lire ces informations et de vous munir de votre avis fiscal, cliquez ensuite sur “Calculer mon tarif” pour continuer.

Ma démarche en quelques clics

 Pour finaliser votre demande, vous aurez besoin des coordonnées du responsable fiscal de l'élève, de votre **avis d'imposition** ou tout autre document justifiant de votre situation.

 Nous vous invitons à remplir votre dossier dès maintenant en cliquant sur le bouton ci-dessous. Il vous suffit de suivre les instructions simples pour soumettre toutes les informations nécessaires.

 Nous sommes là pour vous aider tout au long du processus et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous [contacter](#).



Information RGPD

Les informations recueillies par la Région Centre-Val de Loire dans ce formulaire sont destinées au calcul et à la gestion de la tarification sociale de la restauration scolaire. Ces données sont destinées à un usage interne selon les habilitations répondant aux besoins métier. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités du traitement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement que vous pouvez exercer en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la Région Centre-Val de Loire : contact.rgpd@centrevaldeloire.fr. Vous pouvez par ailleurs saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3 place de Fontenoy - TSA 80715 7533 PARIS CEDEX 07 de toute réclamation concernant la façon dont la Région Centre-Val de Loire traite vos données personnelles. Pour plus d'information sur les finalités et la base légale de ce traitement, sur les destinataires et les durées de conservation de vos données, ainsi que sur vos droits, vous pouvez consulter nos mentions complètes ici.

[Calculer mon tarif](#)

Coordonnées

Informations fiscales

Résumé

1

2

3

Élève

Nom*

NORD

Prénom*

GILLES

Date de naissance*

30/08/2004

Établissement*

[DEMO] 0180000X - DEMO - 0450822Xx

Mail

cedric.vantourout@ianord.com

* Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. S'ils ne sont pas complétés, votre dossier ne pourra pas être validé.

Responsable fiscal

Nom*

Nom

Prénom*

Prénom

Mail*

mail@mail.fr

Confirmation de l'adresse mail*

mail@mail.fr

Téléphone

Téléphone

* Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. S'ils ne sont pas complétés, votre dossier ne pourra pas être validé.

Continuer

Vous arrivez sur à la première étape de constitution de votre dossier. Certaines informations du compte ENT de l'élève, nécessaires à la constitution du dossier, sont déjà renseignées.

Il vous est demandé de renseigner les informations relatives au responsable fiscal. Il faut renseigner les coordonnées de la personne qui porte l'élève sur son avis fiscal.

Lorsque tous les champs sont renseignés, cliquez sur "continuer" pour passer à l'étape de renseignements des données fiscales.

Renseignement des données fiscales / informations sur le revenu :

Quatre méthodes de transmission d'informations vous sont proposées. Celles-ci sont détaillées dans le paragraphe suivant.

Nous vous invitons à prendre le temps de regarder ces 4 méthodes afin d'identifier celle répondant à votre situation.

Je calcule mon tarif

Voir la grille tarifaire

☐


Choix n°1 : automatiquement à partir du service des impôts


 Choix recommandé - 5 minutes - validation instantanée

☐


Choix n°2 : en transmettant mes informations fiscales

15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

☐


Choix n°3 : sans avis fiscal, ma situation ne me permet pas de fournir ce document

15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

☐


Choix n°4 : en refusant d'utiliser mes données fiscales

* Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. S'ils ne sont pas complétés, votre dossier ne pourra pas être validé.

Le choix du mode de déclaration des revenus

Choix 1 : automatiquement à partir du service des impôts

Il s'agit de la modalité recommandée. Cette méthode permet d'interroger la base de données nationale des impôts de manière sécurisée et de n'utiliser les données que le temps nécessaire au calcul de la tranche tarifaire. En effet, les données du revenu fiscal et du nombre de parts ne seront pas stockées et donc ne seront donc pas visibles par les lycées ou tout autre intervenant. Seules les données relatives au responsable fiscal et à la tranche affectée seront conservées.

- ☒ **Choix n°1 : automatiquement à partir du service des impôts**
- ☐ Choix recommandé - 5 minutes - validation instantanée

En renseignant votre numéro fiscal, la base de données fiscales nationale est interrogée afin de consulter les données suivantes : revenu fiscal de référence, nombre de part, identité du responsable fiscal.

Seule l'information de la tranche tarifaire sera conservée et communiquée à votre établissement.

Plus d'informations sur <https://api.gouv.fr/les-api/impot-particulier>

Je me connecte avec mon numéro fiscal

Numéro fiscal du référent fiscal de l'élève 

Confirmer ➤

Pour vous identifier, il vous suffit de renseigner la date de naissance et le numéro fiscal du responsable fiscal renseigné en page précédente puis de cliquer sur continuer. La base de données des impôts est alors interrogée pour vous attribuer votre tranche tarifaire. Pour que cela fonctionne, les informations renseignées dans le formulaire de demande d'informations (nom, prénom et date de naissance du responsable fiscal) doivent correspondre exactement aux informations connues au service des impôts.

ATTENTION : il faut cliquer sur “continuer” en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

Nous vous conseillons ce choix de transmission qui est le plus simple et instantané. Notez tout de même que les outils d'accès au self et le porte-monnaie électronique recevront l'information de votre tarif après un délais de quelques jours à une semaine.

Choix 2 : en transmettant vos informations fiscales et de votre avis d'imposition

Nous vous conseillons le recours à la base de données nationales des impôts qui est instantané et vous offre une meilleure confidentialité de vos données. Toutefois, si la première méthode ne fonctionnait pas ou si vous ne souhaitiez pas y recourir, vous avez la possibilité de déclarer manuellement vos informations et de transmettre votre avis d'imposition. Dans ce cas à l'ouverture de la fenêtre vous proposant de penser au choix n°1, choisissez “retour au choix 2”.

Avez-vous pensé au choix n°1 ?

Avec le choix n°1, votre tranche tarifaire est automatiquement déterminée en quelques minutes seulement à partir de votre situation fiscale. Il suffit d'avoir une situation fiscale à jour et de connaître votre numéro fiscal.



Retour au choix 2

Passer au choix 1

Cette méthode de transmission nécessite une vérification de la part de votre établissement et implique donc un délai de traitement.

- ☒ **Choix n°2 : en transmettant mes informations fiscales**
15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

Afin de définir la tranche adaptée à votre situation fiscale, il est nécessaire de renseigner les informations demandées ci-dessous et de joindre votre dernier avis d'imposition pour contrôle.

Responsable fiscal ⁱ

Nom du responsable fiscal

Prénom du responsable fiscal

Informations fiscales

Année de déclaration

Nom de naissance du responsable fiscal*

Revenu fiscal de référence* ⁱ

Nombre de part(s) fiscale(s)* ⁱ

Pièce justificative*

Numéro fiscal* ⁱ

Veillez sélectionner un fichier au format PDF, JPG, JPEG ou PNG, avec une taille maximale de 20 Mo.

Vous devez renseigner les données fiscales du responsable fiscal de l'élève et ajouter votre avis d'imposition N-1 dans l'encart pièce justificative.

Attention, il est impératif que les informations concernant votre identité, numéro fiscal, revenu fiscal et nombre de parts soient les mêmes sur l'avis d'imposition que celles renseignées dans le formulaire.

ATTENTION : il faut cliquer sur "continuer" en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

Choix 3 : sans avis fiscal, votre situation ne vous permet pas de fournir ce document

Vous ne disposez pas de numéro fiscal et ne pouvez donc pas utiliser l'un des deux choix précédemment décrits. Vous êtes, par exemple, nouvellement arrivé sur le territoire ou encore mineur isolé.

Nous vous invitons à consulter la FAQ, via le lien présent en pied de page sur le site MonResto&co, intitulé Aides et Ressources, à votre disposition si vous pensez être dans cette situation.

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez sélectionner ce choix 3 pour expliquer votre situation et joindre tout document pouvant en justifier.

Cette méthode de transmission nécessite une vérification de la part de votre établissement et nécessite donc un temps pour le traitement.

- ☒ **Choix n°3 : sans avis fiscal, ma situation ne me permet pas de fournir ce document**
15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

Si vous ne disposez pas encore d'avis d'imposition, votre dossier devra être étudié directement par l'établissement. Si vous êtes dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer toutes informations et documents permettant de justifier de votre situation.

Veuillez indiquer ici, les raisons qui vous empêchent de fournir un avis fiscal

Pièce justificative

Sélectionnez votre pièce jointe



Quelles pièces justificatives puis-je envoyer ?

Veuillez sélectionner un fichier au format PDF, JPG, JPEG ou PNG, avec une taille maximale de 20 Mo.

Vous devez décrire votre situation dans le champ prévu à cet effet (veuillez indiquer uniquement les informations utiles à l'instruction de votre dossier) et joindre une ou plusieurs pièces justificatives. Pour savoir quelles pièces justificatives envoyer, cliquer sur "Quelles pièces justificatives puis-je envoyer ?" Votre dossier sera alors étudié par votre établissement et ce dernier vous attribuera une tranche en fonction des éléments fournis et de votre situation.

ATTENTION : il faut cliquer sur "continuer" en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

Choix 4 : en refusant d'utiliser vos données fiscales

Si vous ne souhaitez pas transmettre vos informations fiscales, la tranche la plus haute sera appliquée à votre dossier pour l'année scolaire en cours.

Vous pourrez modifier votre demande tant que la date de limite de dépôt de dossier (visible en page d'accueil) n'est pas dépassée. Une fois la campagne terminée, vous ne pourrez pas revenir sur votre choix.

Choix n°4 : en refusant d'utiliser mes données fiscales

 **Votre tranche : Tranche 4**

En choisissant le refus de transmission la tranche maximale est appliquée. Celle-ci sera définitivement attribuée pour l'année scolaire en cours si vous validez le dossier



ATTENTION : il faut cliquer sur "continuer" en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

• Validation du dossier et envoi :

Lorsque vous avez choisi votre mode de transmission et que vous avez cliqué sur « Continuer », un résumé de votre dossier s'affiche.

Nous vous invitons à le vérifier consciencieusement et à prendre connaissance des engagements demandés. Enfin, vous pourrez valider la transmission de vos données :

- ☐ Je certifie avoir pris connaissances des [engagements en matière de gestion des données personnelles](#)
- ☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration
- ☐ Je reconnais être informé que les renseignements portés sur cette déclaration permettent de m'affecter une tranche tarifaire valable pour l'année en cours
- ☐ Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par [les articles 441-7](#)

Un message de confirmation apparaît pour valider la prise en compte de votre dossier et vous recevez également un e-mail de confirmation à l'adresse du responsable fiscal renseignée.



Dossier envoyé !

Vous pouvez télécharger le récapitulatif de votre demande dans votre espace Mon Dossier.

[Voir mon dossier](#)

Lorsque vous êtes sur l'onglet "Mon dossier" vous pouvez télécharger l'état d'avancement de votre dossier au format PDF en cliquant sur "Consulter mon dossier" puis sur "Télécharger".

Gilles Nord

Envoyé le 12/05/2025

Actuellement en tranche 4



Consulter mon dossier



Historique des demandes



Dossier validé

Télécharger 

✔ Le dossier est validé en tranche 4

• Les différents états de dossiers :

Lorsque vous avez validé votre dossier, vous pouvez consulter l'état de votre demande via l'onglet « Mon dossier » sur la page d'accueil :

Dossier en cours de traitement :

Lorsque vous validez votre dossier en choix 2 (transmission de l'avis d'imposition manuellement) ou 3 (pas d'avis d'imposition), votre dossier est en statut en cours. Vous devez attendre une réponse de l'établissement concernant votre dossier (validation ou demande de correction). Lors du traitement de votre dossier par l'établissement, vous serez notifié par mail de la décision qui a été prise.

Gilles Nord

Envoyé le 12/05/2025



Consulter mon dossier



Historique des demandes



Dossier validé :

Si vous choisissez le choix 1 (Base nationale des impôts), 4 (refus de transmission) ou si votre dossier en choix 2 ou 3 a été validé par l'établissement, le statut de votre dossier passe en « validation ». La tranche appliquée à votre dossier est alors visible sous le nom de l'élève.

Gilles Nord

Envoyé le 12/05/2025

Actuellement en tranche 1



Consulter mon dossier



Historique des demandes



Dossier à corriger :

Si votre dossier, en choix 2 ou 3, nécessite une correction ou un complément d'information, vous recevrez une notification par mail. Lorsque vous vous connectez à votre espace en ligne « Mon dossier », vous pouvez cliquer sur « Consulter mon dossier ».

Gilles Nord

Envoyé le 12/05/2025

Envoyé

À corriger

Dossier validé

1

2

3

Consulter mon dossier •

>

Historique des demandes

>

Le message de l'établissement expliquant le motif du refus de votre dossier apparaît en haut de la page. Vous avez alors le choix de garder votre méthode de transmission d'information et d'effectuer la correction demandée. Vous pouvez également changer de mode de transmission d'information et transmettre une nouvelle demande.

Dossier à corriger

Télécharger 

i L'établissement vous demande de corriger votre dossier

Consulter mon dossier

L'établissement demande une correction du dossier

12/05/2025

Message de l'établissement :

Bonjour, nous avons bien reçu votre dossier de tarification sociale. Il apparaît incomplet, aussi nous vous remercions de renseigner les champs suivants, afin de permettre la validation de votre dossier :

- Année de déclaration,
- Revenu fiscal de référence,
- Nombre de parts,
- Pièce justificative

• L'assistance en ligne :

Si vous rencontrez des difficultés sur la plateforme en ligne MonResto&co, une assistance en ligne est disponible. Il suffit de cliquer sur la bulle en bas à droite de votre écran :

Bénéficiez de la Tarification Sociale

Je calcule le tarif de mon repas et de mon hébergement

Année scolaire 2024/2025

Date limite du dépôt de dossier : 30 mars 2030

Bénéficiez de la restauration scolaire et de l'internat à un prix adapté aux revenus de votre foyer

Les bénéficiaires
Tous les élèves inscrits dans un lycée public de la Région Centre Val de Loire quel que soit leur régime, leur statut et leur niveau de formation.

Connaitre votre tranche
La Région accompagne toutes les familles dans l'accès à une restauration de qualité en tenant compte de leur situation financière. Une grille tarifaire basée sur le quotient fiscal est ainsi proposée.
Ne passez pas à côté de cette aide et calculez en quelques minutes le tarif adapté à votre situation.

	Tranche 1 Quotient Fiscal : ≤ 10 500€	Tranche 2 Quotient Fiscal : ≤ 17 000€	Tranche 3 Quotient Fiscal : ≤ 28 000€	Tranche 4 Quotient Fiscal : > 28 000€
Tarif Repas	3,30€	4€	4,40€	5€
Internat	Les tarifs internat vous seront communiqués par votre établissement.			

Quotient fiscal = Revenu du foyer + nombre de part

Tutoriel d'utilisation de MonResto&co

Commencé(e) le 12 mai à 13:33

13:33

BotResto

Bonjour, la session d'ouverture des droits à la tarification sociale est terminée.

Rendez-vous avant la prochaine rentrée pour être accompagné dans vos démarches 🍌!

Si vous êtes un nouvel arrivant retrouvez les différents guides de notre centre d'aide :

Cliquez ici pour accéder au centre d'aide

A l'instant

Tapez un message

Créé avec Zendesk

Il vous sera demandé d'entrer votre adresse e-mail, le nom de votre établissement, ainsi que l'objet de votre sollicitation. Vous serez orienté vers des contenus en lien avec vos questions ou alors mis en relation avec un conseiller pour vous venir en aide.

Les horaires d'ouverture de l'assistance sont de 8h00 à 18h00, du lundi au vendredi. Néanmoins, vous pouvez déposer votre message à tout moment. Il sera pris en compte dès le retour d'un conseiller.

Vous recevrez un e-mail de récapitulatif de votre demande à l'adresse que vous avez renseignée en préambule de votre échange avec le conseiller.

TARIFICATION SOCIALE

**DANS NOS LYCÉES, LA RÉGION EST ENGAGÉE
POUR UNE ALIMENTATION SAINTE, LOCALE ET ACCESSIBLE À TOUS.**

Avec

MON RESTO

& CO

La Région Centre Val de Loire met en place la tarification sociale. Elle donne accès à **des repas sains et équilibrés** avec une **réduction de 50 à 70 % pour les familles**. Le reste du coût total du repas est supporté par la Région.

Le prix des repas est fixé en fonction des **conditions de ressources** des familles.

Les bénéficiaires sont les **élèves inscrits dans les lycées publics** de la Région Centre Val de Loire.

**DES TARIFS
ADAPTÉS
À CHAQUE
FAMILLE !**

Informations tarifaires
et de connexion au verso.



CENTRE-VALDELOIRE.FR



MON RESTO
& CO

LES TARIFS 2026/2027

Le coût réel d'un repas est de **10 €**,
la Région prend à sa charge la différence.

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4
TARIF REPAS	3,50 €	4,25€	4,70 €	5,30 €
INTERNAT	Les tarifs vous seront communiqués par votre établissement			

Le tarif appliqué dépend de la **composition du foyer et des revenus**.
Sans démarche de votre part, le tarif 4 sera appliqué pour toute l'année scolaire.

DÉCOUVRE TON TARIF ADAPTÉ en 4 étapes

1

DU 1^{ER} AU 30 SEPT. 2026,
CONNECTEZ-VOUS !
SUR L'ENT NETCENTRE



2

SÉLECTIONNEZ LE SERVICE
« MON RESTO&CO - TARIFICATION »



3

RENSEIGNEZ
VOS INFORMATIONS FINANCIÈRES

BESOIN D'AIDE ?

Contactez
l'assistance en ligne



4

BÉNÉFICIEZ DE VOTRE TARIF
TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

TARIFS AU REPAS

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Prix du repas :	3.50 €	4.25 €	4.70 €	5.30 €

Le tarif est mis à jour dans Turbo self de manière rétroactive au 1^{er} septembre à l'issue de la campagne de collecte des dossiers dans Mon Rest & co.

Si aucun dossier n'est transmis dans Mon Rest & co avant le 30 septembre, le tarif appliqué à l'année est celui de la tranche la plus élevée.

TARIFS AU FORFAIT (internes seulement)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
5J/4N (arrivée le lundi matin) :	1 494 €	1 737 €	1 881 €	2 097 € par an
5J/5N (arrivée le dimanche soir) :	1 629 €	1 890 €	2 052 €	2 286 € par an

La facturation est trimestrielle. Il ne peut pas y avoir de changement de forfait en cours de trimestre. Les demandes doivent être transmises à l'intendance au minimum 15 jours avant la fin du trimestre.

Attention : le tarif au forfait est un tarif globalisé qui tient compte des aléas de fréquentation, des jours fériés, de la date de fin des cours pour lesquels aucune remise d'ordre ne peut intervenir.

Des remises d'ordre sont prévues :

De plein droit pour : les périodes de stage, séjours pédagogiques, départ de l'établissement ou en cas de fermeture du service.

Sur demande écrite des familles : absence justifiée d'au moins 1 semaine consécutive, évènement familiaux exceptionnels ou changement de régime.



CRÉER SON COMPTE DEPUIS L'APPLICATION MYTURBOSELF

- 1/ Télécharger l'application MyTurboself
- 2/ Renseigner les champs dans la « demande de création de compte »
- 3/ Se connecter à son compte

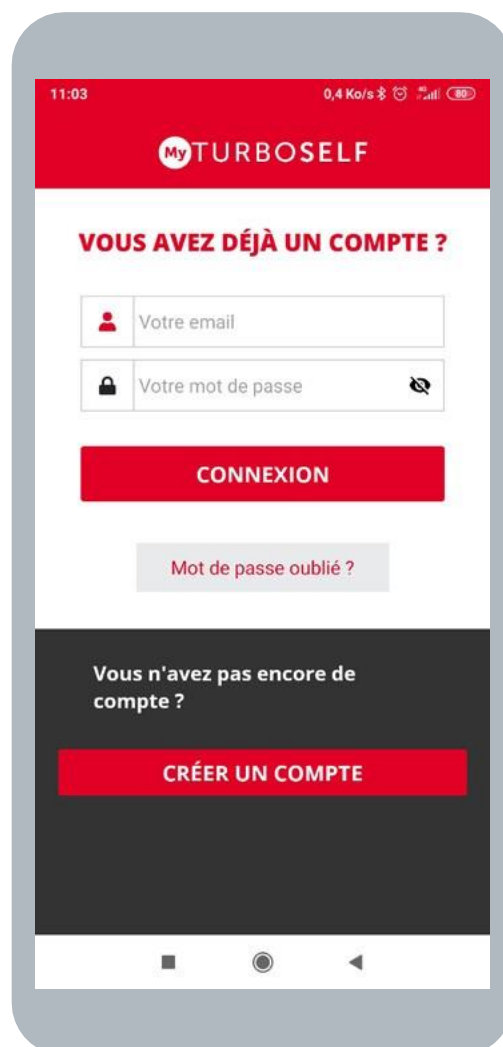
CRÉER SON COMPTE DEPUIS L'APPLICATION MYTURBOSELF

1 / TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYTURBOSELF



Une fois l'application installée,
cliquer sur

CRÉER UN COMPTE



2 / RENSEIGNER LES CHAMPS DANS LA « DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE »

16:46 100% MyTURBOSELF

CRÉATION DE COMPTE

ATTENTION : cette application ne vous concerne que si votre établissement est abonné au service en ligne TurboSelf

Établissement (nom ou ville) *

Ou

N° de carte Self (9 chiffres) *

1

Nom du titulaire de la carte Self *

Prénom du titulaire de la carte Self *

2

Votre email *

Veillez ressaisir votre email *

3

Votre mot de passe *

Veillez ressaisir votre mot de pas

4

- 1 Renseigner votre établissement **(avec le nom ou la ville)** ou **votre numéro de carte** (9 chiffres)
- 2 Saisir le **Nom et Prénom** de la personne référencée au sein de l'établissement.
NB : Il faut que le nom corresponde soit à celui de l'élève soit la personne travaillant dans l'établissement.
- 3 Saisir un **Email valide** et confirmer cette adresse.
NB : Cette adresse mail vous servira d'**identifiant** pour vous connecter à votre compte.
- 4 Saisir son **mot de passe**.

ATTENTION LE « MOT DE PASSE » DOIT CONTENIR AU MOINS 8 CARACTÈRES AVEC MAJUSCULE, MINUSCULE ET CHIFFRE.

Veillez ressaisir votre mot de pas: [icône]

☒ J'ai pris connaissance de la **politique de confidentialité** des conditions dans lesquelles mes données personnelles sont collectées et traitées.

5

ENVOYER

6

RETOUR

- 5 Une fois que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité, cocher la case « J'ai pris connaissance... »
- 6 Une fois les différents champs renseignés, cliquer sur le bouton

ENVOYER

Vous recevrez un mail de confirmation que votre compte est créé.

NB : La réception du mail de confirmation peut prendre jusqu'à 48 heures selon la configuration de votre établissement.

Un regroupement familial sera effectué par le biais de l'adresse mail utilisée lors de la création des différents comptes, même s'ils ne sont pas dans le même établissement.

3 / SE CONNECTER À SON COMPTE

Vous pouvez maintenant renseigner les informations suivantes :

- ▶ l'identifiant (Email utilisé pour la création du compte)
- ▶ le mot de passe

Vous pouvez maintenant profiter de votre espace personnel en ligne.

MA RÉGION MET EN PLACE LA RÉSERVATION DANS LES LYCÉES

ENSEMBLE, AGISSONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



CENTRE-VALDELOIRE.FR



LA RÉSERVATION, C'EST SIMPLE !



1. À chaque début d'année scolaire ton lycée t'indique comment accéder à la réservation en ligne.
2. Crée ton compte et recharge ton porte-monnaie électronique.
3. Réserve pour le lendemain, pour la semaine prochaine ou même jusqu'aux prochaines vacances.



Si tu changes d'avis, **connecte-toi la veille avant minuit** pour réserver ou annuler.



Grâce à ta réservation, l'équipe de restauration peut préparer le **bon nombre de repas** avec des **produits de qualité**. Elle limite le **gaspillage alimentaire** !



**UNE PÉNALITÉ DE 1€ EST APPLIQUÉE
EN PLUS DU COÛT DU REPAS
POUR LES 2 CAS SUIVANTS :**

- ✦ Repas pris sans réservation
- ✦ Repas réservé mais non consommé



C'est facile à éviter, il suffit de réserver !

À quoi sert EduConnect ?

EduConnect est **un compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.

EduConnect remplace
mes anciens comptes :
il simplifie le suivi
et l'accompagnement
de la scolarité
de mes enfants.



J'utilise ce compte unique :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail** (ENT)
- au **livret scolaire** de mes enfants.

Comment ça marche ?

Sur teleservices.education.gouv.fr



1

Pour créer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



2

Une fois que mon compte est créé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

Du 1^{er} septembre au 16 octobre

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis
d'imposition 2025
sur les revenus 2024
et celui de mon
concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte ÉduConnect
ou
→ mes codes pour me connecter
via FranceConnect



Mon adresse
de messagerie
électronique

Plus d'informations au verso

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1** Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse teleservices.education.gouv.fr grâce à mon compte ÉduConnect ou à FranceConnect. Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2** Je fais une demande pour mon enfant scolarisé en collège public ou lycée public à la rentrée 2025. En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- 3** Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.
- 4** Je peux suivre l'évolution de ma demande de bourse en me connectant à **Scolarité Services** : **Mes services/Demande de bourse/Suivre mon dossier**.

Toute l'information sur education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder **portail Scolarité Services** et aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants ;
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée ;
- au **livret scolaire** de vos enfants ;
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin **du numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
(heure de Paris, prix d'un appel local)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**BAREME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE
Année scolaire 2026-2027**

Barème d'attribution des bourses de lycée 2026-2027

Année de référence des revenus : 2025

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	22 037	17 445	14 816	11 949	7 426	2 902
2	23 731	19 033	16 162	13 034	8 252	3 468
3	27 121	22 204	18 856	15 208	9 902	4 596
4	31 360	25 378	21 550	17 380	11 551	5 723
5	35 597	30 136	25 591	20 639	14 027	7 414
6	40 684	34 893	29 632	23 900	16 504	9 105
7	45 769	39 652	33 674	27 156	18 978	10 799
8 ou plus	50 855	44 412	37 715	30 415	21 454	12 489
Montant annuel de la bourse	504 €	621 €	732 €	843 €	957 €	1 071 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse nationale de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1 002 €
---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	----------------

() attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles*

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**